

me demanda de parler à un certain monsieur en particulier qui était opposé à cette interdiction, et c'est ce que j'ai fait. Je dis: "Vous ne pouvez maintenir votre place au soleil si vous ne tenez pas cet engagement après l'avoir pris". Et celui qui a eu bien soin de voir que cette promesse fût donnée, promesse qui a eu pour résultat cette décision, est l'honorable député de Winnipeg-Sud (M. Rogers). J'ai rappelé cette affaire parce que j'ai cru qu'il était de mon devoir de le faire en toute justice. Et elle montre bien de nouveau la situation.

Le secret du succès se trouve dans la conciliation et les formules onctueuses, dit mon très honorable ami, qui m'accuse de pratiquer la contrainte et les méthodes coercitives. J'ai parlé avec franchise, j'ai exprimé mon avis sans acrimonie, j'ai ouvert et non déguisé ma pensée. Est-ce mieux? En tout cas c'est toute la coercition que j'ai pratiquée. Je n'invoquerai pas l'étymologie du mot "coercition"; mais prétendre que l'on a eu recours à cette méthode, que j'ai été plus loin que sir Wilfrid Laurier en 1902, est tout à fait erroné. Les faits sont là. La vente du blé canadien reste un problème encore à résoudre, si la production continue sur la même échelle. Peut-être le moment est-il approprié pour faire remarquer que la consommation totale de l'Angleterre ne dépasse pas 250 millions de boisseaux, parfois 275 millions, selon les circonstances. C'est méconnaître la situation que de dire que ce Gouvernement-ci ou tout autre peut amener l'Angleterre à changer sa politique en un temps où ses propres producteurs de blé perdent 5 louis l'acre à le cultiver. On m'a montré dans l'Essex une ferme de 500 acres, la meilleure terre de la région, m'a-t-on dit, dont le propriétaire perd 5 louis l'acre à vouloir soutenir la concurrence du blé étranger.

J'ai lu ce que les premiers ministres des autres dominions ont à dire sur ce sujet. Le très honorable chef de l'opposition dit que nous aurions dû trouver des acheteurs pour ce blé et l'un de ses amis a même été jusqu'à prétendre que si Mackenzie King et Dunning eussent été à la conférence ils eussent trouvé à placer le blé canadien. Cela a été dit publiquement.

Un MEMBRE: C'était pour badiner.

Le très hon. M. BENNETT: Pas par badinage, pour induire en erreur. J'espère que l'honorable député trouvera l'occasion de s'exprimer pour être compris.

On a dit aussi que l'attitude adoptée par le Canada l'automne dernier avait nui à son prestige. De l'avis de ceux qui sont en état de juger, le nom Canadien n'a jamais sonné [Le très hon. M. Bennett.]

si haut. Je ne prétends pas que le mérite m'en revient particulièrement, mais je crois que l'on a compris que le peuple canadien, comme pour le cas de l'embargo, en est venu à la décision qu'une attente de trente ans suffit, et que faute de solution, nous devons chercher ailleurs.

L'amendement porte principalement sur ce point. Voici tout ce que j'ai à en dire. Un groupe de Canadiens choisis par leurs compatriotes s'efforcent de remplir les engagements qu'ils ont pris envers le peuple dans le cas où le pouvoir leur serait confié. Cela ne peut se faire dans l'espace de huit mois et personne ne l'a jamais prétendu. Ils continueront de s'y appliquer, en donnant suite à leurs convictions. Nous n'oublions pas que nos honorables amis de la gauche restent fidèles à leur vieille méthode préférée d'exploiter les différences géographiques de notre pays, semant les préjugés, dénonçant les puissances d'argent et aggravant les difficultés de la situation. Je ne crois pas que le peuple canadien continue d'être dupe de cette méthode. Adressant la parole à la réunion des Fermiers-Unis du Manitoba, le mercredi, 19 mars 1926, M. J. G. Gardiner, ancien premier ministre du gouvernement libéral dans la Saskatchewan, disait:

"Guerre aux intérêts de la finance de l'Est" est la formule la plus malfaisante qu'on ait jamais mêlée à l'étude des choses de l'Ouest, laquelle formule a conduit au projet d'organiser l'Est contre l'Ouest et l'Ouest contre l'Est. Ce sont des membres de mon parti qui ont acclimaté cette formule dans le passé, et je m'engage, à titre de chef de ce parti, à ne rien épargner pour déraciner de notre association un sentiment aussi déplorable.

Ce que je viens de citer est un extrait du compte rendu textuel d'un discours prononcé au dîner annuel des Fermiers-Unis du Manitoba et publié dans le *Regina Leader*, édition du mercredi, 10 mars 1926. Parlant en qualité de premier ministre de la Saskatchewan, M. Gardiner déclarait que l'introduction de cette formule était l'œuvre de son parti. En ce temps d'appels aux préjugés, aux mauvais instincts, et d'insinuations visant à représenter le Gouvernement actuel sous la coupe de la haute finance, cet aveu serait bon à méditer par les honorables membres de l'opposition. Pour mettre en valeur les grandes richesses à leur portée, nos Canadiens demandent d'être assurés de conditions égales de concurrence avec les citoyens d'autres pays pareillement préoccupés de faire fructifier leurs propres ressources, et s'il est au pouvoir d'une administration d'exaucer leur désir, c'est leur droit d'obtenir cette parité dans la concurrence.

A propos de l'agriculture je dirai seulement que nous avons pris le moyen d'éviter une